

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE

De l'association « *Les Carquois de Grasla* »

En date du : 23 septembre 2016 à 19h25 les membres de l'association se sont réunis en assemblée
générale électorale.

Les membres du bureau: Lacreuse Daniel, Hesry Corinne, Hesry Emmanuel, Isabelle Lacreuse.

Excusé : Romain Retaillaud

Présents : Lacreuse Daniel, Hesry Emmanuel, Hesry Corinne, Hesry Maeva, Lacreuse Alexia, Lacreuse Isabelle, Lamy Alexandre, Soulard, Cyril, Héraud Benjamin, Equette Francis, Boucher Aurélie, Bareau Anthony, Hervé Agathe, Bossard Alain (Président de la Ligue de tir à l'arc des Pays de Loire), Lapkine Pascal (Président du Comité Départemental de Tir à l'Arc 85), Catherine Sarkissian, Biteau Damien, Sonia Clénogue, Olivia Hervouet, Boutet Alain, Travanut Lucas.

L'assemblée est présidée par M. Daniel Lacreuse président de l'association, assisté de M Emmanuel Hesry, en sa qualité de Secrétaire de l'association, de Corinne Hesry en qualité de Trésorière de l'association et d'Isabelle Lacreuse en qualité de Vice Trésorière de l'association.

Il a été établi un pointage des membres présents et représentés ce qui permet de constater que 14 membres de l'association ,7 mineurs adhérents sont représentés par leurs parents et 5 adhérents ont donné leur pouvoir (voir feuille de présence & bon à pouvoir annexés au présent procès verbal.

En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Allocution du président
- 2 - Lecture et approbation du procès verbal AG 2015 (vote)
- 3 - Rapport moral du Président (vote)
- 4 - Rapport financier, approbation des comptes (vote)
- 5 - Budget prévisionnel.
- 6 – Election du Bureau
- 7 – Questions diverses.
- 8 – Clôture de l' AG électorale

Allocution de bienvenue :

Le président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

Résolution 1 : Lecture et approbation du procès verbal AG

M. Emmanuel Hesry donne lecture du Procès Verbal de l' AG 2015. A l'unanimité des personnes présentes et représentées à l'exclusion des personnes invitées à titre consultatif, le PV de l'AG 2015 est approuvé.

Résolution 2 : Rapport moral du Président

Ces 3 dernières années nous ont permises de voir pas mal de projet se réaliser et surtout la saison 2015/2016, d'autres se mettront en place tout doucement, les communes comme nous, sommes soumis à l'approbation avant réalisation, mais elles nous apportent leur soutien et pour cela nous les en remercions également vivement.

A force de persévérance, nos conditions de tir se sont nettement améliorées et nous voyons encore pour cette nouvelle saison, davantage de créneaux horaires relativement confortables. Nous obtenons sur la commune des Brouzils une nouvelle séance le mardi de 18h30 à 21h00, la séance du jeudi commencera à 20 h00 au lieu de 21h l'année passée et le samedi nous pourrons pratiquer de 8h00 à 9h30....les séances débutants resterons à La Rabatelière, les lundis et mercredis comme l'année passée.

Nous remercions également nos partenaires, en plus de nos historiques BEJPS, ELVA, Sodébo et Bel Cérame, ce sont rajoutés ECMI de Boufféré, Garage Alexandre Guerineau de Chavagnes, et l'entreprise Douillard Goureau de l'Herbergement, nous remercions donc aussi Anthony qui œuvre pour prospecter et nous ramener toujours de nouvelles entreprises partenaires.

Travaux réalisés :

- Conception et réalisation du mur de tir de la Rabatelière
- Réfection du mur de la salle des Brouzils qui n'était plus praticable.

Merci à Anthony qui a conçu, réalisé les plans et coordonné les travaux et bien sûr, merci à ceux qui sont venus nous aider au montage (petits et grands)

Beaucoup de choses restent en cours avec la conception des buts de tir extérieurs, un nouvel emplacement pour notre terrain et l'installation d'un mur de tir 10m opposé à ceux qui existent déjà...

Passons au club et aux résultats :

- Cette année nous comptons 39 licenciés soit 12 de plus que la saison passée
- Avec un début de saison un peu difficile pour nos jeunes puisque les résultats en salle étaient en dessous de ceux de l'année précédente avec pour cette saison aucune qualification au CF salle, mais c'était sans compter sur le travail, la volonté et l'investissement de nos jeunes puisque la saison extérieur FITA et Fédéral nous a apporté son lot de bonne surprises.

- Tout d'abord Maéva : 4^{ème} au Trophée de Vittel, 4^{ème} à la 1^{ère} manche Championnat de France D1, 9^{ème} au Championnat de France Jeunes, 33^{ème} au Championnat de France Scratch.

Maéva est également championne de Vendée et championne de ligue FITA

- Samantha : Réalise ses 2 meilleurs scores de la saison au CF de France jeune et fini 6^{ème}, et enfin, elle nous ramène 1 médaille d'argent au CF fédéral avec également son meilleurs scores de la saison.

Samantha est également championne de Vendée en FITA

- Alexia : 1^{ère} qualification au CF de France jeune, elle affiche également son meilleur score de la saison pour la qualification des tirs en équipe, mais trouvera plus de difficultés pour son tir de qualif. En individuel, et elle terminera quand même 25^{ème} du concours.

Alexia championne de ligue FITA, vice championne en Vendée...également Championne de Ligue en Fédéral et championne de Vendée.

Enfin, nous avons présenté une équipe jeune avec Alexia, Samantha et Audren finissent champions de la coupe de ligue.

Bravo à nos jeunes et à savoir que la relève est en formation.....

Enfin, chez les moins jeunes : 2 participations au CF après qualification : Alain Boutet pour le France campagne et Isabelle pour le France FITA.

Pour la première année, les filles ont formé une équipe avec Alexia, Maeva, Aurélie, Olivia et Isabelle, elles ont participé aux matchs de DRE et finissent 3^{ème}.

Un grand bravo à Olivia pour sa performance, après 15 jours de licence sans jamais avoir fait aucune compétition que ce soit, elle a assuré en participant au dernier match de DRE ce qui a permis à l'équipe de ne pas se faire éliminer et permettre à Alexia de participer aux TNJ d'Offranville. Bravo également à Aurélie qui a assuré sur les matchs, sachant que c'est la première année qu'elle tire à 70M. Que dire : à part une équipe pleine de promesses.....

Les formations : nous comptons 1 entraîneur de plus avec Isabelle qui a réussi son examen d'entraîneur I, et donc le club compte 3 entraîneurs aujourd'hui.

Les récompenses : Nous avons obtenus le nombre de point suffisant liés à nos installation et notre suivi pour obtenir pour les 2 année à venir le Label de Bronze décerné par la fédé.

Lettre de félicitation de la FFTA également adressé à la municipalité de la Rabatelière en remerciement de l'aide qui nous ont apporté pour que notre club puisse se développer dans les meilleurs conditions...

M. le Maire vise maintenant la première place, attendons ce qu'il nous réserve avec la demande particulière que nous lui avons demandé pour notre terrain.....

Je vous remercie.

A l'unanimité des personnes présentes et représentées à l'exclusion des personnes invitées à titre consultatif le rapport moral du Président est approuvé.

Résolution 3 : Rapport financier, approbation des comptes

Mme Isabelle Lacreuse vice Trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes arrêtés à fin août 2016 l'exercice est clos depuis le 31/08/2016

BILAN FINANCIER

Les Carquois de Grasla

1^{er} Octobre 2015 au 31 Août 2016

DEPENSES		RECETTES	
1- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1- RESSOURCES PROPRES	
A- Charges Administratives		A- Produits Fédéraux	
Matériel de bureau	121,54 €	Affiliation du club	20,00 €
Site internet/communication	520,90 €	Produits des licences	3 337,00 €
divers	30,00 €		
		B- Produits des usagers	
B- Charges fédérales		Participation des Usagers	858,31 €
Cotisations statutaires		Participation location d'arc	285,00 €
Achat de licences	2 000,00 €	Participation tenues	20,00 €
Compétitions	1 014,50 €	C- Recettes du Public	
		Produits des entrées des manifestation	2 111,70 €
C - Charges Financières		D- Produits Divers	
Remboursement d'emprunt	1 125,00 €	Sponsorisation	936,68 €
Remboursement sur investissement (famille Hesry)	210,00 €	Emprunts	
Frais de compte	29,20 €	Divers comité Vendée	100,00 €
Assurances diverses	176,57 €	2- AIDES PRIVEES	
2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT		Subvention fédérale	
Entretien et amélioration d'équipements	2 259,44 €	Dons divers	
Ligue		Autre organisme	
Achat de matériel techn.&pédagog.	1 406,48 €	Participation membre	
Achat de tenues	156,00 €		
3- DEPENSES D'ANIMATION		3- AIDES PUBLIQUES	
A- Indemnités diverses		A- Subvention municipal	
Indemnités aux arbitres	50,80 €	921,00 €	
Frais emplacement	37,00 €	B- Subvention com. Com.	
Frais de déplacement	52,00 €	1 500,00 €	
Formation	225,00 €	C- Subvention conseil régional	
B- Transports et voyage		554,40 €	
Championnat de France	364,00 €		
C- Dépenses d'organisation			
Frais d'hébergement		fonds de caisse	107,10 €
Frais de restauration	590,62 €	Report N-1	367,20 €
Achat de récompenses (porte clefs)	73,60 €		
4- DEPENSES DIVERSES		4-AUTRES RECETTES	
TOTAL DES DEPENSES	10 442,65 €	TOTAL DES RECETTES	11 118,39 €
RESULTAT DE L'EXERCICE :			675,74 €

A l'unanimité des personnes présentes et représentées à l'exclusion des personnes invitées à titre consultatif le rapport financier est approuvé.

Isabelle Lacreuse vice Trésorière de l'association présente le budget de l'association pour l'exercice social à venir à venir

PREVISIONNEL 2016/2017

Les Carquois de Grasla

DEPENSES		RECETTES	
1- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1- RESSOURCES PROPRES	
A- Charges Administratives		A- Produits Fédéraux	
Matériel de bureau	150,00 €	Affiliation du club	
Site internet	200,00 €	Produits des licences	4 172,00 €
B- Charges fédérales		B- Produits des Usagers	
Cotisations statutaires (affiliation FFTA)	20,00 €	Participation des Usagers	500,00 €
Achat de licences	2 500,00 €	Participation location d'arc	300,00 €
Abonnement		Participation tenues	500,00 €
		C- Recettes du Public	
Formation	200,00 €	Produits des entrées des manifestations	2 000,00 €
C - Charges Financières			
Remboursement d'emprunt	0,00 €	D- Produits Divers	
Frais financiers		Sponsorisation	900,00 €
Frais de tenue de compte		Emprunts	
Assurances diverses	200,00 €	Divers comité Vendée	
2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT		2- AIDES PRIVEES	
Entretien et amélioration d'équipements	2 300,00 €	Subvention fédérale	
Amortissement ciblirie	700,00 €	Autre organisme	
Achat de matériel techn.&pédagog.	1 400,00 €	Participation membre	
Achat de tenues	500,00 €		
3- DEPENSES D'ANIMATION		3- AIDES PUBLIQUES	
A- Indemnités diverses		A- Subvention municipal	
Indemnités aux arbitres	55,00 €	B- Subvention com. Com.	1 500,00 €
Frais de déplacement	40,00 €	C- Subvention conseil regional	
Participation compétition	1 300,00 €		554,40 €
B- Transports et voyage			
Championnat de France	800,00 €		
C- Dépenses d'organisation			
Frais d'hébergement	150,00 €	caisse	107,10 €
Frais de restauration	600,00 €	Repport N-1	568,64 €
Achat de récompenses	100,00 €		
4- DEPENSES DIVERSES		4-AUTRES RECETTES	
TOTAL DES DEPENSES	11 215,00 €	TOTAL DES RECETTES	12 023,14 €
RESULTAT DE L'EXERCICE :		808,14 €	

Le prévisionnel est basé sur une progression du nombre d'adhérent soit 10 de plus que l'année passée.

L'investissement que nous devront faire de toute urgence pour la ciblirie extérieure.

L'augmentation du nombre de participation aux divers championnats de France, avec l'objectif de présenter une équipe jeune au prochain CF FITA soit 250€/archer pour les frais d'inscription, hébergement et déplacement (estimation sur investissement de la ligue)

L'achat de matériel évolutif pour les plus jeunes (arcs, branches).

Formation d'un arbitre.

Résolution 4 : Election du bureau ;

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection des membres du conseil d'administration conformément à l'article 6 des statuts de l'association. Il est décidé de nommer après vote :, Bareau Anthony, Boucher Aurélie Lacreuse Daniel, Lacreuse Isabelle Lamy Alexandre et Soulard Cyrille.

Le nouveau conseil d'administration se réunit en vu de l'élection du Président de l'association, il est décidé de nommer après vote le Président suivant : Lacreuse Daniel.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Une date sera fixée très prochainement en vu d'élire le secrétaire et le trésorier de l'association.

Questions diverses :

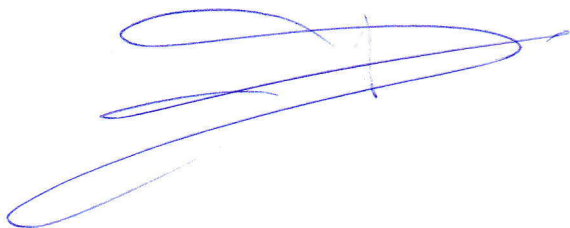
Alain Boutet demande quand pourra-ton commander de nouvelles tenues, le Président indique que nous le déterminerons à la prochaine réunion du conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 20 heures 43. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective qui s'est tenue le 23 septembre 2016 signé par le Président et le Secrétaire.

Fait à les Brouzils, le 23 septembre 2016

Le Président,

LACREUSE Daniel



Le Secrétaire,

HESRY Emmanuel

